



Assurance et Banque

G4 DISTRI QUATRE 24.06.25 LA POSTE

76 ROUEN PIC CI 1392



4004273375531569  
(04) Champs - FylsÙes  
HighSkill

Reexpedition : 20250727





19445 002178 ■ CP

HIGHSKILL  
66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES  
75008 PARIS

LE 24 JUIN 2025

## VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

**Santé****2840186420000**

## Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant  
votre Espace Client sur  
[espacecliententreprises.axa.fr](https://espacecliententreprises.axa.fr)



## DSN ET RÈGLEMENT DE COTISATIONS

### Rappel



Chère Madame, cher Monsieur,

Dans la continuité de nos dernières communications, nous poursuivons nos actions de simplification pour la gestion de votre contrat.

À ce titre et, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à **adapter votre paramétrage de Déclaration sociale nominative (DSN) pour votre contrat Santé**.

#### Concernant le règlement de vos cotisations :

- Si vous avez déjà opté pour un paiement **par prélèvement**, aucune action n'est nécessaire de votre part et ce changement n'implique pas pour vous la signature d'un nouveau mandat de prélèvement.
- En cas de paiement **par virement ou chèque**, prêtez bien attention à nos nouvelles coordonnées, présentes dans le « mode d'emploi » ci-joint.

**Nous vous recommandons d'en prendre connaissance pour vous guider dans la mise en place de ces actualisations.**

Comme nous vous l'indiquions précédemment, ces changements n'impactent en rien la nature de vos garanties souscrites.

Si vous n'avez pas encore de compte MAPSO, **nous vous invitons à contacter notre Service Client au 09 69 39 38 36**, afin de bénéficier des nouvelles fonctionnalités :

- une ergonomie pratique pour gérer vos salariés et leurs adhésions ;
- la pré-adhésion de vos salariés ;
- le choix de modalités et de date de paiement ;

et, si vous n'avez pas opté pour la DSN :

- la déclaration en ligne de vos cotisations.

Nous sommes à votre écoute s'il vous reste tout de même des questions.

Avec toute notre attention,

Votre Service Client





# DSN et Règlement de vos cotisations

Mode d'emploi



## Nouveau paramétrage de votre Déclaration sociale nominative (DSN)

Pour profiter des avantages de la DSN, votre paramétrage doit être effectué dès à présent :

- 1 Téléchargez la nouvelle fiche de paramétrage pour votre contrat Santé émise par l'organisme émetteur « DZ2115 Opérateur Technique DSN » disponible depuis le 25 avril :**
  - sur le site [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) (également disponible pour votre expert-comptable via [jedeclare.com](http://jedeclare.com))
  - ou en faisant la demande sur votre espace MAPSO.
- 2 Reconfigurez votre logiciel de paie** et rattachez les salariés au contrat Santé pour lequel ils sont couverts  
Les champs à modifier : code organisme ; code délégataire ; référence contrat ; code option ; code population et type base ou forfait  
**À noter : pensez bien à clôturer votre ancien paramétrage pour votre contrat Santé** au moyen de la fiche émise le 29 avril par l'organisme émetteur « AXA001 AXA FRANCE VIE » également disponible sur [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)
- 3 Vérifiez que le nouveau paramétrage fonctionne** grâce à l'outil DSN-FPOC sur [www.dsn-fpoc.fr](http://www.dsn-fpoc.fr)



## Vos modes de règlement en 2025 pour votre contrat Santé

Si vous aviez opté pour le paiement par prélèvement, aucune action n'est nécessaire de votre part et ce changement n'implique pas pour vous la signature d'un nouveau mandat de prélèvement. L'identifiant créancier SEPA (ICS) de vos prélèvements sera automatiquement mis à jour.

Si vous n'aviez pas opté pour le paiement par prélèvement, une mise à jour de vos modalités de règlement est nécessaire pour continuer à payer :

- par virement : actualiser nos coordonnées bancaires (présentées ci-dessous) ;
- par chèque : transmettre vos règlements à notre nouvelle adresse (présentée ci-dessous) (nous vous recommandons cependant, pour plus de fiabilité, de privilégier le mode de paiement par prélèvement).

À noter : Dorénavant le règlement par titre interbancaire de paiement (TIP) n'est plus disponible.

### NOS NOUVELLES INFORMATIONS DE PAIEMENT



#### Identifiant créancier SEPA

AXA/SOGAREP

Numéro SEPA : **FR75ZZZ418185**



#### Coordonnées bancaires

BNP Paribas  
Titulaire du compte : **SOGAREP**  
RIB : **30004 00819 00016168163 61**  
IBAN : **FR76 3000 4008 1900 0161 6816 361**  
BIC : **BNPAFRPPXXX**



#### Adresse où transmettre un chèque

Ordre : **AXA / SOGAREP**  
**SERVICE CLIENTS AXA**  
**SERVICE COMPTABILITÉ**  
**TSA 31093**  
**92897 NANTERRE CEDEX 9**

Vous souhaitez mettre en place vos paiements par prélèvement (méthode la plus sécurisée) rien de plus simple :

- vous pouvez signer électroniquement le mandat SEPA depuis votre Portail MAPSO ;
  - et paramétrer le bloc paiement de la DSN ainsi : mode de paiement « 05 – prélèvement », IBAN, références des contrats
- Nouveauté : le prélèvement mensuel de vos cotisations est désormais possible

